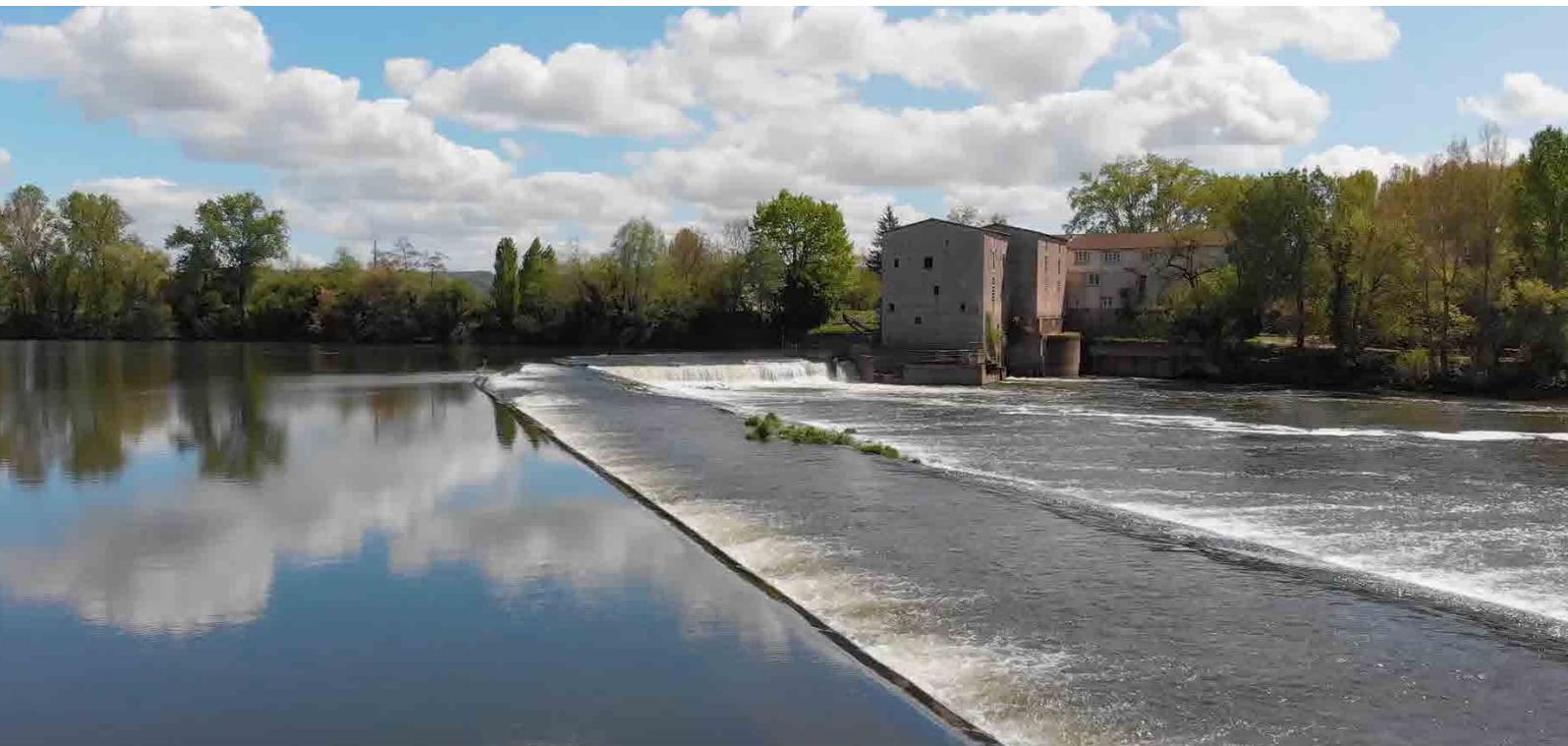


MSA Dordogne, Lot et Garonne

PROJET DE MANDATURE 2021-2025





L'Édito du Président

4

Le projet de mandature

5

Les étapes du projet de mandature

9

*La dynamisation de la vie
institutionnelle*

11

*Les besoins des territoires et les actions
retenues par les élus*

13

L'édito du Président

Le caractère vital de notre agriculture, les valeurs de solidarité, le besoin de services personnalisés au plus près des milieux de vie pour les populations fragiles, ainsi que le profond sentiment de fracture territoriale se sont accentués ces derniers mois au cours desquels nous avons connu une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent.

Dans ce contexte, la MSA est plus que jamais mobilisée pour améliorer l'avenir et la cohésion sociale dans les territoires ruraux. L'ambition de notre Institution, portée par le plan stratégique «MSA 2025», est de consolider son positionnement d'opérateur de référence sur les territoires ruraux en valorisant ce qui fait son identité et sa force : un maillage unique du milieu rural créateur de lien social, une gouvernance mutualiste reposant sur des élus de terrain et une approche globale des besoins via son guichet unique.

C'est pour s'inscrire dans cette dynamique que nous avons souhaité élaborer avec le Conseil d'Administration un projet politique dont l'objectif sera de répondre aux besoins des territoires et des populations rurales de nos deux départements.

Je vous invite à découvrir ce projet de mandature, porté par notre réseau de délégués, qui mettra en œuvre, avec la collaboration des services MSA, des actions concrètes, identifiées et construites avec les élus, sur nos territoires ruraux au cours du mandat.

Jean-François Fruttero

Président de la MSA Dordogne, Lot et Garonne



Le projet de mandature 2021-2025

Un projet politique au diapason du
plan stratégique MSA 2025



Le contexte

Ce projet politique au bénéfice des populations et des territoires de Dordogne et de Lot-et-Garonne, à la faveur d'un mutualisme renforcé et d'une ambition de proximité réaffirmée, s'inscrit dans un contexte marqué par plusieurs caractéristiques :

Sur le plan politique

- **Une nouvelle mandature** : les dernières élections se caractérisent par un fort taux de renouvellement des Administrateurs et un pluralisme important, d'où l'importance de fédérer toutes les composantes du Conseil d'Administration autour d'un objectif partagé.

- **L'Agenda rural gouvernemental** : en réponse à la crise des gilets jaunes, un plan d'action en faveur des territoires ruraux confié à Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires, est élaboré fin 2019 (mise en œuvre contrariée par la crise sanitaire) pour réduire les inégalités territoriales dans de nombreux domaines (numérique, santé, éducation, emploi, mobilité,...).

- **Le livre blanc de la MSA** : remis au Président de la République et au Premier Ministre lors du Salon international de l'agriculture 2020, il comporte 20 propositions pour renforcer la cohésion territoriale et faire de la MSA le relais des pouvoirs publics dans la reconquête des territoires.

- **Le Plan stratégique MSA 2025 structuré autour de 3 axes** :

- Assurer un service socle de qualité homogène et exigeante.

- Renforcer notre présence territoriale et notre offre de service.

- Mobiliser les élus et intensifier notre stratégie d'influence.

- **La négociation de la COG 2021-2025** : l'objectif poursuivi est d'obtenir la stabilisation de nos moyens en s'engageant à redéployer les gains de performance réalisés sur les territoires afin de répondre aux besoins de proximité des territoires ruraux.

Sur le plan territorial

- Territoires ruraux cumulant des handicaps

(disparition progressive des services publics et privés, population vieillissante, concentration des emplois dans les aires urbaines,...), d'où un sentiment de fracture territoriale et d'abandon de la part de la population.

- Mais un rôle prépondérant de l'agriculture : garantit l'entretien et l'aménagement du territoire, participe à la souveraineté alimentaire et nationale, vivier d'emplois locaux pérennes non délocalisables (mais pas toujours pourvus).

Les atouts de la MSA Dordogne, Lot et Garonne

La MSA peut s'appuyer sur :

- **Ses valeurs, constitutives de son identité** : mutualisme, proximité, responsabilité, solidarité.

- **Le guichet unique** : cela permet d'avoir une vision globale de la situation sociale des adhérents, de l'accompagner tout au long de la vie et d'être son interlocuteur unique.

- **Un maillage territorial** : 385 délégués cantonaux titulaires, des services extérieurs (travailleurs sociaux, médecins, conseillers en prévention et en installation), deux sites, 6 agences dont deux labellisées France Services, un espace France Services à Ribérac et un projet à l'étude sur Fumel.

- **Une offre de services dynamique et diversifiée** : dans le champ de l'économie sociale et solidaire (autonomie, insertion professionnelle,...), elle propose des services à la personne, aux entreprises et aux collectivités.

Le projet de mandature : sa finalité

Le projet de mandature est un plan local pluriannuel qui permettra de mettre en œuvre des actions concrètes sur les territoires ruraux, initiées et portées par les élus de Dordogne et Lot-et-Garonne, accompagnés par les services de la MSA.

Il s'articule autour de deux axes stratégiques complémentaires :

- **Un volet territorial** : projeter à horizon 2025 l'offre globale territorialisée du Groupe MSA, incluant

MSA Services, pour mieux répondre aux besoins de proximité et de services des populations rurales de nos deux départements.

- **Un volet institutionnel** : mobiliser les délégués et dynamiser la vie institutionnelle en les associant étroitement à la construction et à la mise en œuvre du volet territorial, d'une part, et en les impliquant davantage dans les processus d'instruction des dossiers requérant un éclairage de proximité (aide financière extra-légale, prise en charge de cotisations,...), d'autre part.

Les attendus

Sur le plan politique, ce projet de mandature poursuit plusieurs finalités :

- **Revivifier le mutualisme et l'engagement des délégués cantonaux** en les positionnant au cœur de la stratégie et de l'action territoriale de la MSA pour valoriser leur ancrage local et professionnel.
- **Définir un plan d'action pour les territoires** et ainsi contribuer à l'Agenda rural en vue de faire bénéficier l'ensemble du monde rural de notre expertise (ingénierie sociale et médico-sociale), de nos initiatives et de notre savoir-faire historique.

Au niveau stratégique, il s'agit de :

- **Positionner durablement notre organisme comme l'opérateur de référence du monde rural**, laboratoire d'avenir pour la protection sociale, outil et fabrique de la cohésion sociale et territoriale.
- **Nourrir le sentiment d'appartenance et d'attachement à la MSA.**
- **Renforcer la légitimité et la notoriété du régime agricole** en veillant à alimenter notre stratégie d'influence, en s'appuyant sur le volontarisme et la démonstration par la preuve.

En interne, les attendus sont également identifiés :

- Constituer une équipe qui représente tous les services extérieurs (Relation adhérents, Action sanitaire et sociale, Offre de services, Santé-sécurité au travail, organisation de l'offre de soins et prévention sanitaire, Vie institutionnelle) mobilisée pour un grand projet.

- Garantir la transversalité du fonctionnement en guichet unique par la coordination des acteurs et la bonne articulation des projets territoriaux.

Le rôle et l'implication des élus

Sur le plan opérationnel, l'équipe projet réalise avec les élus une analyse des besoins des territoires et des populations rurales, en s'appuyant sur des portraits de territoire par comité d'agence, afin de prioriser les thématiques d'action relevant de la large sphère d'intervention de la MSA :

Dans le champ des politiques publiques sanitaires et sociales :

- Accès aux droits et aux services publics essentiels (France Services).
- Politiques de Santé (lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins, promouvoir la santé par la prévention et l'éducation).
- Politiques du grand âge (accompagner le développement de Petites Unités de Vie (PUV), de structures d'habitat intermédiaires entre le domicile et les résidences collectives).
- Politiques de lutte contre la pauvreté (insertion par l'activité économique).
- Enfance-famille (micro-crèches, modes de garde en horaires atypiques).

Dans le champ de l'économie sociale et solidaire :

Proposer des prestations (services à la personne, aux collectivités, aux entreprises) dans le prolongement de la mission de service public et en cohérence avec les valeurs du Groupe MSA : solutions de mobilité des personnes, portage de repas, Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ),...

Retour en images sur les réunions des comités d'agence durant lesquelles les élus et l'équipe projet ont réfléchi sur les besoins et les actions à mettre en oeuvre sur les territoires ruraux.



Comité d'agence d'Agen/Nérac



Comité d'agence de Marmande



Comité d'agence de Villeneuve-sur-Lot



Comité d'agence de Bergerac



Comité d'agence de Périgueux/Nontron



Comité d'agence de Sarlat

Les étapes du projet de mandature



L'élaboration du schéma directeur pluriannuel d'intervention territoriale par l'équipe projet et les élus est passée par différentes étapes :



La dynamisation de la vie institutionnelle



Dans le cadre du projet de mandature visant à dynamiser la vie mutualiste et repositionner l' élu au cœur du fonctionnement de la MSA Dordogne, Lot et Garonne, les orientations suivantes, portées par la Commission de la Vie Institutionnelle et validées par le Conseil d'Administration, ont été prises :

Création d'une commission sociale de territoire par comité d'agence

Cette commission est chargée d'émettre un avis facultatif sur les dossiers de demande d'aide financière et d'examiner les demandes de prise en charge de cotisations.

Ce nouveau circuit de consultation implique les élus du territoire et apporte un éclairage de terrain s'agissant de l'octroi des aides individuelles extralégales.

Sa composition :

- Les Administrateurs membres du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale (CPASS) présents sur le territoire.
- Les deux Vice-présidents de chaque comité d'agence qui auront été désignés parmi les Présidents des échelons locaux (non Administrateurs).

Constitution d'un Comité Restreint d'Action Sanitaire et Sociale (CORASS)

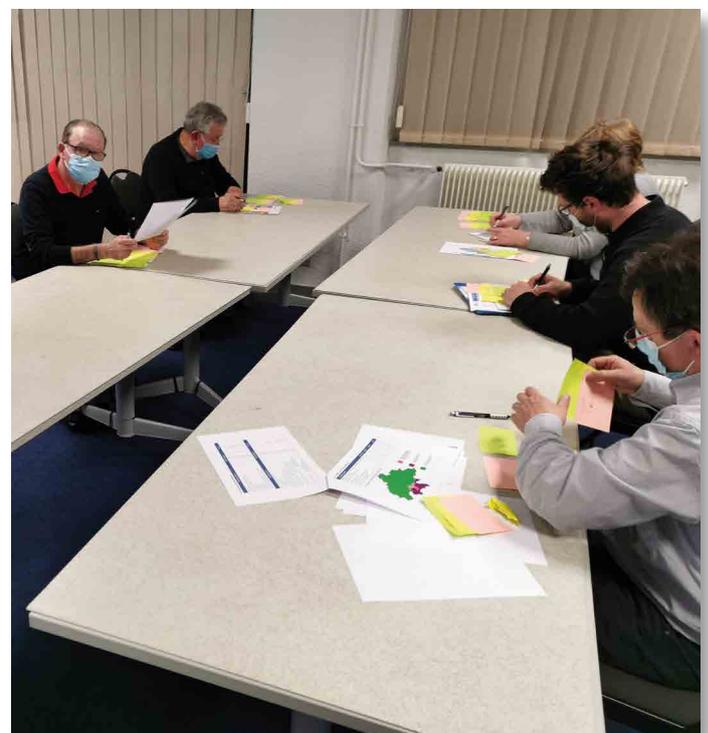
Ce comité doit entériner les avis rendus par les commissions sociales de territoire.

Sa composition :

- 4 élus désignés en Conseil d'Administration parmi les membres du CPASS.
- Coprésidents membres de droit.
- Parité obligatoire (prévu par le Code Rural).

Aménagement des règlements intérieurs des échelons locaux et des comités départementaux

L'objectif est de faciliter la participation et l'expression des élus.



Les besoins des territoires et les actions retenues par les élus



Le second volet du projet de mandature porte sur la contribution de la MSA Dordogne, Lot et Garonne au renforcement de la cohésion des territoires ruraux sur nos deux départements au moyen d'une offre globale du groupe MSA qui portera sur les projets suivants :

1 - LE PRÉREQUIS :

Nous faire connaître et reconnaître

Le prérequis concernant la connaissance et la reconnaissance des élus est une condition indispensable à la mise en place des actions sur le territoire. Il est nécessaire de se rapprocher des élus politiques pour faire connaître le rôle de la MSA et l'action des élus.

Afin d'y parvenir, la MSA propose de :

- Favoriser l'utilisation des outils de communication : la Webapp élus, la communication via Twitter, la newsletter, le site Internet, la presse quotidienne régionale.
- Promouvoir la formation des élus pour améliorer leurs connaissances et leur permettre ainsi de relayer des messages sur les territoires : site web de formation, formations institutionnelles, réunions d'information.
- Initier des rencontres avec les collectivités locales pour présenter les rôles de l'élu et de la MSA et le projet de mandature afin d'être identifié pour co-porter des actions sur les territoires (stratégie d'influence). Transmettre aux collectivités locales les coordonnées des élus du territoire.
- Associer les élus aux rencontres avec les partenaires : génération mouvement, chambre d'agriculture, associations de retraité du Crédit agricole, centre de gestion, coopératives,...

2 - LES ACTIONS RETENUES AU NIVEAU PLURIDÉPARTEMENTAL :

Lutter contre le non-recours aux droits sociaux

Dans ce contexte de crise économique et sociale, la lutte contre le non-recours aux aides et prestations sociales est un enjeu fondamental. La MSA doit conforter son rôle d'amortisseur social

du monde agricole en informant ses adhérents sur les prestations sociales et les services auxquels ils peuvent prétendre.

La MSA propose à cet égard de :

- Porter 4 France Services sur les territoires Dordogne, Lot-et-Garonne (Bergerac, Marmande, Ribérac, Fumel) et s'inscrire pleinement dans le projet France Services en qualité d'opérateur en accompagnant toutes les structures.
- Développer les parcours clients autour des événements de vie en renforçant les démarches proactives à partir de l'exploration de nos données et en détectant les situations grâce au rôle de relais des élus sur les territoires : naissance d'un enfant, entrée dans le régime, projet d'installation, préparation du départ en retraite (EIR en agence ou en entreprise), transmission d'exploitation, décès et séparation,...

Pour développer ces parcours, il convient de renforcer les métiers de conseil à la MSA : conseiller agricole, conseiller à l'installation, conseiller en entreprise et développer l'information, l'accompagnement social individuel et collectif.

- Programmer des réunions d'information sur les droits sociaux.

Lutter contre les inégalités territoriales et sociales d'accès aux soins

Présente sur l'ensemble des territoires ruraux, la MSA est consciente des inégalités en matière d'accès aux soins. Elle doit être un partenaire de premier plan en contribuant à la mise en place des politiques publiques de santé sur le territoire et en faisant des propositions complémentaires qui correspondent aux besoins de la population rurale.

La MSA propose de :

- Accompagner les acteurs de santé des territoires ruraux afin de participer à un meilleur accès aux soins et une meilleure coordination :

- Accompagner le développement des structures d'exercice coordonné dans les territoires ruraux confrontés à une baisse de la démographie médicale.

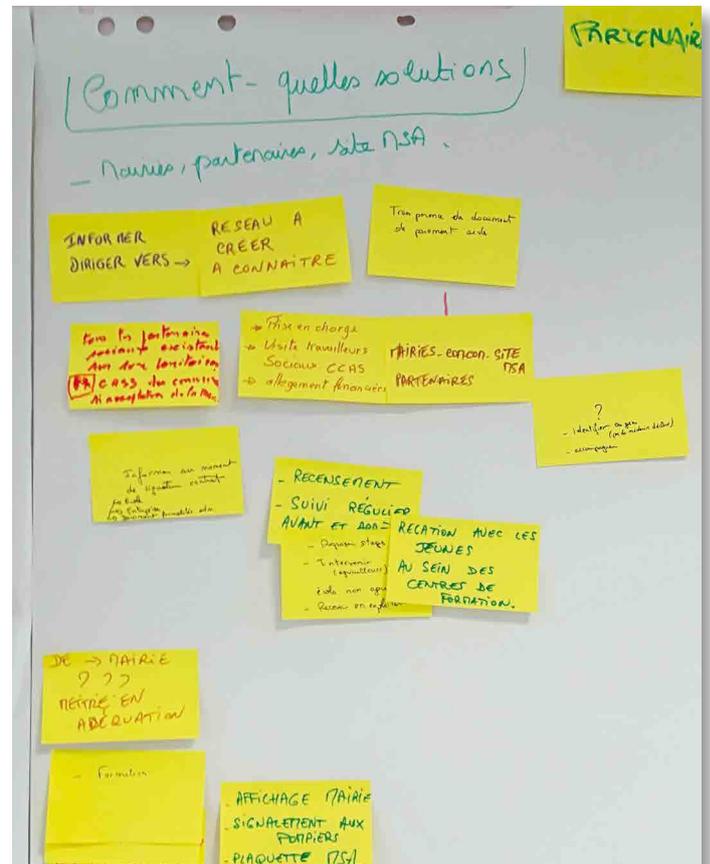
- Déployer l'offre MSA dans les structures d'exercice coordonné.

- Renforcer l'implication de la MSA dans les Contrats Locaux de Santé (CLS).

- Renforcer l'accompagnement des hôpitaux de proximité (dont la MSA est la caisse pivot) dans la coordination des parcours ville/hôpital.

• Renforcer le maillage des structures de soins dans les territoires ruraux par le développement de l'exercice coordonné et l'accompagnement des établissements :

- Participer activement aux côtés de l'ARS et de la CPAM aux projets de création de communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).



3 - LES ACTIONS TRAVAILLÉES EN ATELIER SUR LES 6 COMITÉS D'AGENCE

En Dordogne, l'action "Valoriser les métiers agricoles" est présente sur les 3 comités d'agence.

Comité d'agence de Périgueux/Nontron

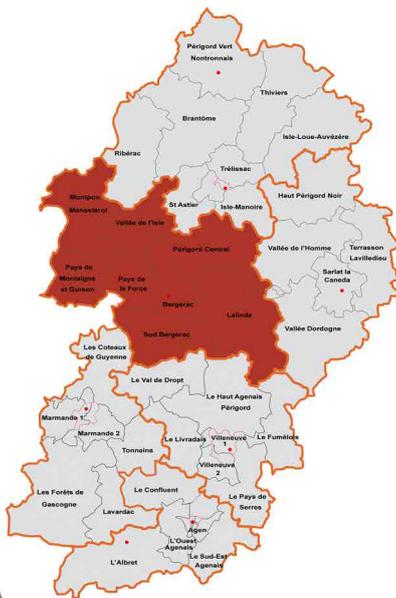


Lutter contre la précarité

Favoriser le maintien à domicile

Valoriser les métiers agricoles

Comité d'agence de Bergerac

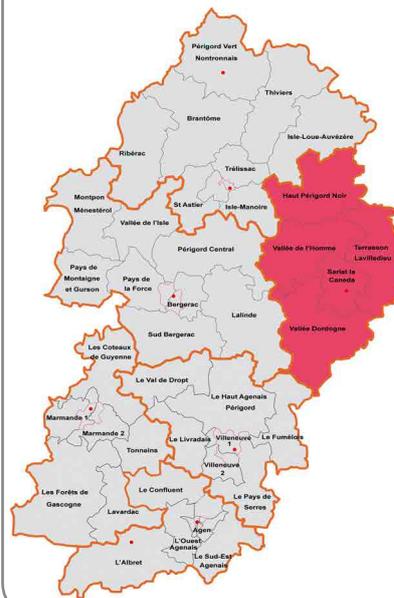


Favoriser le maintien à domicile

Rompre l'isolement

Valoriser les métiers agricoles

Comité d'agence de Sarlat



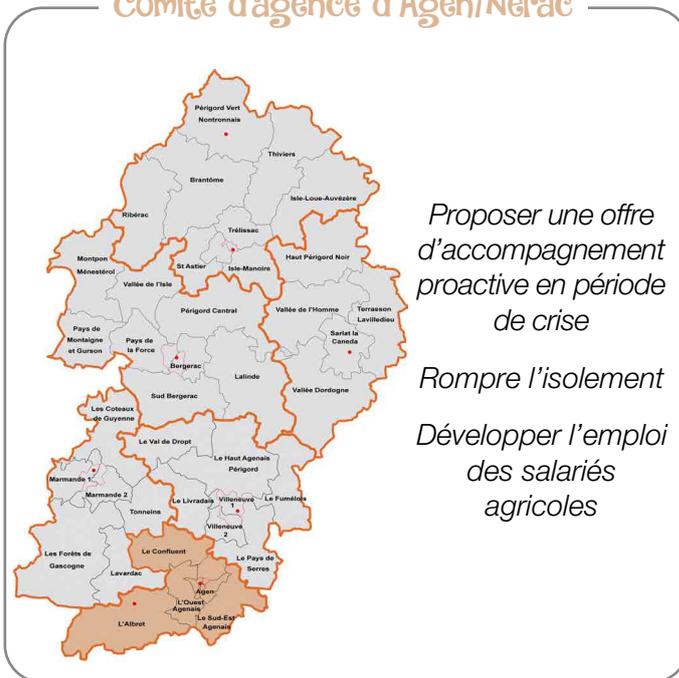
Prévenir le mal être et le risque suicidaire

Agir pour l'inclusion numérique

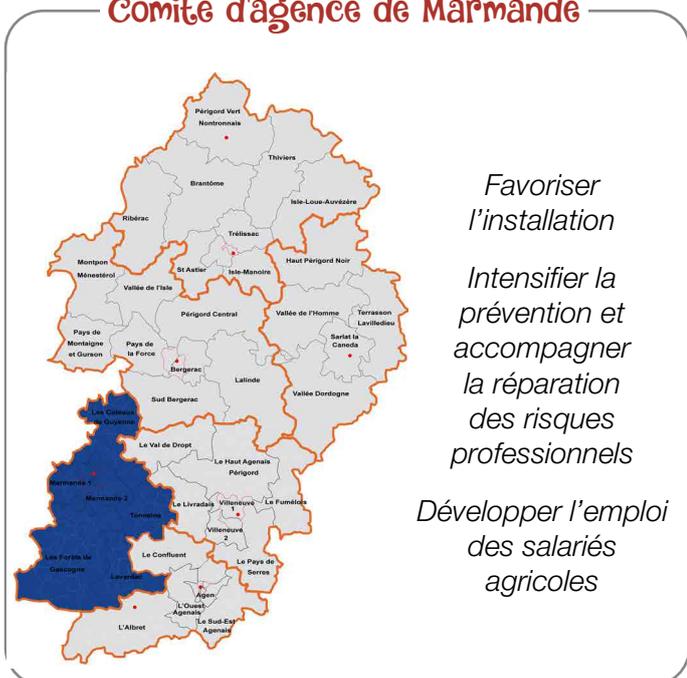
Valoriser les métiers agricoles

En Lot-et-Garonne, l'action "Développer l'emploi des salariés agricole" est présente sur les 3 comités d'agence.

Comité d'agence d'Agen/Nérac



Comité d'agence de Marmande



Comité d'agence de Villeneuve/Lot





Proposer une offre d'accompagnement proactive en période de crise

En tant qu'interlocuteur unique du monde agricole, la MSA propose un accompagnement global en période de crise, à la fois économique, social et sanitaire, permettant la mise en place d'échéancier, de rendez-vous prestations, la prévention du mal-être et l'aide au répit,...

Afin de valoriser ses dispositifs en période de crise et de renforcer son aide en faveur des agriculteurs et salariés en difficulté, **la MSA propose de :**

- Identifier le réseau des partenaires sur lequel s'appuyer (OPA, coopératives, filières, syndicats, services de l'Etat).
- Modéliser un parcours d'accompagnement modulable à chaque situation rencontrée.
- Mobiliser les élus et partenaires dans le repérage des situations pour proposer l'intervention d'un conseiller MSA.
- Veiller à l'approche globale, transverse et coordonnée de chaque situation.
- Programmer des permanences exceptionnelles sur le territoire impacté.
- Initier une démarche proactive: appels sortants, mails, sms.
- Mobiliser les dispositifs de l'offre MSA.



Prévenir le mal-être et le risque suicidaire

Les difficultés économiques, l'épuisement professionnel et la mise en cause des pratiques agricoles accentuent le mal-être des exploitants, salariés et non-salariés agricoles.

La prévention du suicide des agriculteurs et la lutte contre le mal-être agricole sont des priorités pour la MSA qui a mis en place depuis plusieurs années des dispositifs innovants : les cellules pluridisciplinaires de prévention dans chaque caisse, la plateforme Agri'écoute, l'aide au répit pour les professionnels du monde agricole.

Afin de poursuivre son action ambitieuse de prévention et d'accompagnement du mal-être en agriculture, **la MSA propose de :**

- Renforcer les moyens de repérage :
 - Former les délégués MSA à la prévention du suicide ainsi que les partenaires (réseau des chambres d'agriculture notamment).
 - Créer un réseau de sentinelles formé et outillé.
- Sensibiliser en proposant des actions d'information collective : forum théâtre, débat,...



Prévenir les addictions chez les jeunes

Les jeunes constituent une véritable source de dynamisme, de lien social et un levier de développement majeur des territoires.

Pour favoriser le bien-vivre des jeunes en milieu rural, la MSA leur apporte des aides destinées notamment à soutenir la prévention et permettant ainsi l'acquisition d'habitudes et de comportements favorables à leur santé. Afin de renforcer cet accompagnement, **la MSA propose de :**

- Communiquer et faire connaître « Perds pas la boussole » (boussole.jeunes.gouv.fr) :
 - Alimenter le site avec l'offre MSA.
 - Promouvoir le dispositif.
- Proposer un appel à projet « jeune », spécifique DLG, en lien avec la lutte contre l'addiction au numérique (format vidéo ou théâtre).



Lutter contre la précarité

Certaines zones géographiques de nos deux départements se caractérisent par un vieillissement de leur population, de faibles ressources financières, un manque de services et un sentiment d'isolement.

Fort de sa présence au cœur des territoires, à travers son réseau d'agences et l'implication de ses élus, la MSA souhaite développer ses actions en faveur des assurés en situation de précarité leur permettant de disposer de ressources et d'un accompagnement adapté (ressources financières, emploi, logement, accès aux soins, alimentation...). Afin d'y parvenir, **la MSA propose de :**

- Donner des clés de compréhension à l'élu et lui permettre d'être un interlocuteur actif :
 - Former l'élu sur le plan d'action sanitaire et sociale et les actions collectives.

- Formaliser avec le service social une procédure de signalement des situations fragiles.

• Proposer et/ou participer à la mise en place d'actions solidaires sur son territoire (récolte solidaire, jardins partagés, paniers solidaires,...).

Favoriser le maintien à domicile

 Le maintien à domicile est une demande croissante des personnes âgées en perte d'autonomie. C'est pourquoi, la MSA souhaite accompagner le développement d'actions et de services facilitant le maintien des personnes âgées à leur domicile. Pour ce faire, **la MSA propose de :**

- Expérimenter, promouvoir la «Conciergerie d'Ici»* avec un bagage de communication opérationnel.
- Former les élus sur le service ASS :
 - Rôle et missions des travailleurs sociaux.
 - Comment les interpeller.
 - Connaître les partenaires extérieurs.

Favoriser l'installation

En tant que nouvel installé ayant choisi l'agriculture comme voie professionnelle, l'exploitant devient un acteur à part entière de la vie de la MSA qui est son interlocuteur unique pour l'ensemble de sa protection sociale, de ses droits, ainsi que ceux de sa famille.

La MSA a la volonté d'accompagner les nouveaux installés tout au long de leur vie professionnelle et personnelle en leur donnant la meilleure connaissance possible sur les droits et services qu'elle peut leur offrir. **La MSA propose à cet égard de :**

- Faire connaître l'offre existante :
 - Organiser des réunions d'information sur le parcours installation, suivi des nouveaux installés, offre de formation Santé-sécurité au travail.
 - Promouvoir le film de la MSA sur le conseiller à l'installation et celui de la chambre d'agriculture sur les nouveaux installés.
- Inviter des nouveaux installés dans nos réunions des échelons locaux pour présenter le parcours d'installation (avec le conseiller et les partenaires, s'appuyer sur la convention JA).

• Créer un document « Parcours installation » avec la chronologie des démarches à effectuer.

• Aller chercher les jeunes là où ils sont (forums, événements sportifs, ...).

Intensifier la prévention et accompagner la réparation des risques professionnels

Le service Santé-sécurité au travail de la MSA Dordogne, Lot et Garonne est constituée de médecins du travail, infirmiers santé au travail et de conseillers en prévention.

Son objectif est d'agir pour diminuer les accidents et les maladies professionnelles dont sont victimes les agriculteurs, qu'ils soient exploitants, salariés ou employeurs : informations, formations, diagnostics, ... **Pour renforcer son rôle, la MSA propose de :**

- Inclure la culture d'action de prévention dans la formation « accueil du salarié » destinée aux employeurs de main-d'œuvre (livret d'accueil).
- Informer les employeurs de l'offre Santé-sécurité au travail et le plan des actions possibles (faire un lien dans la lettre aux employeurs, aux élus).
- Développer/améliorer le lien employeur/salarié/MSA services entreprises en communiquant les coordonnées des conseillers en prévention, médecins infirmiers du secteur (site Internet).
- Rédiger un livret à destination de l'employeur sur la législation Accident du travail/Maladie professionnelle, la gestion d'un arrêt de travail, l'invalidité.

Agir pour l'inclusion numérique

Face à la dématérialisation des services publics et aux difficultés d'appropriation de ces nouvelles technologies pour certains adhérents, la MSA souhaite développer ses actions d'information et de formation auprès des personnes les plus éloignées du numérique. **La MSA propose à cet égard de :**

- Recenser avec les élus les offres existantes (France Services, opérateurs de formation) et en réaliser la promotion.

*Plateforme locale d'écoute et d'orientation, pilotée par MSA Services, qui répond aux difficultés d'accès aux services des personnes vulnérables (coursives et aide à domicile, petits travaux, aide administrative,...) en les orientant vers les acteurs et partenaires locaux.

- Repérer la population concernée et la sensibiliser (plan de communication sur l'offre numérique).
- Organiser des sessions de formations portées par le service relation adhérent, l'ASS ou l'ASEPT ou par des opérateurs financés par APTIC.
- Mettre en place un réseau d'élus pour orienter les assurés vers les services existants).



Rompres l'isolement

La MSA a développé des services s'inscrivant dans le prolongement de sa mission de service public : Présence verte (téléassistance) et un modèle d'habitat inclusif et social en milieu rural.

Les Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) sont de petits établissements pour personnes âgées leur permettant de vivre dans leur bassin de vie tout en bénéficiant de services d'accompagnement dédiés.

Afin de faciliter le déploiement de ces résidences pour l'autonomie et de soutenir de nouveaux projets d'habitat inclusif, **la MSA propose de :**

- Animer le réseau général et partenarial :
 - Réalisation d'un bagage de communication des services existants (MARPA, ASS, Conciergerie,..).
- Monter un projet d'habitat inclusif : le faire connaître (WebApp élus, personnel MSA) en déclinant sa construction étape par étape.
- Former les élus MSA sur l'habitat inclusif/MARPA.
- Réaliser un bagage de communication opérationnel.
- Être à l'écoute des collectivités locales.



Valoriser les métiers agricoles

À une époque où le monde agricole a le sentiment d'être mal aimé, où certains agriculteurs et institutions agricoles dénoncent ce qu'ils perçoivent comme un dénigrement de leurs activités (agribashing), la MSA souhaite mettre en place des actions, avec ses partenaires (OPA), pour valoriser l'image du monde agricole auprès des jeunes et du grand public. **Pour ce faire, la MSA souhaite :**

À l'attention des jeunes

- Promouvoir l'action «Planetarisks»* :
 - Recenser les fermes pédagogiques et exploitants volontaires.
 - Rencontrer les écoles.
 - Faire de la prévention dans le milieu rural.
- Promouvoir les métiers agricoles - Immersion dans une exploitation pour le stage de troisième :
 - Rechercher les exploitations référentes.
 - Rencontrer les chefs d'établissements (Pré vert).
 - Présenter l'action aux partenaires.

À l'attention du grand public

- Montrer que l'agriculteur est au service de son territoire :
 - Réaliser un film pédagogique avec le Lycée Pré de Cordy à Sarlat.
 - Participer aux événements agricoles à destination du grand public.



Développer l'emploi des salariés agricoles

Même si l'agriculture génère une activité économique essentielle pour nos deux départements, le secteur peine à recruter.

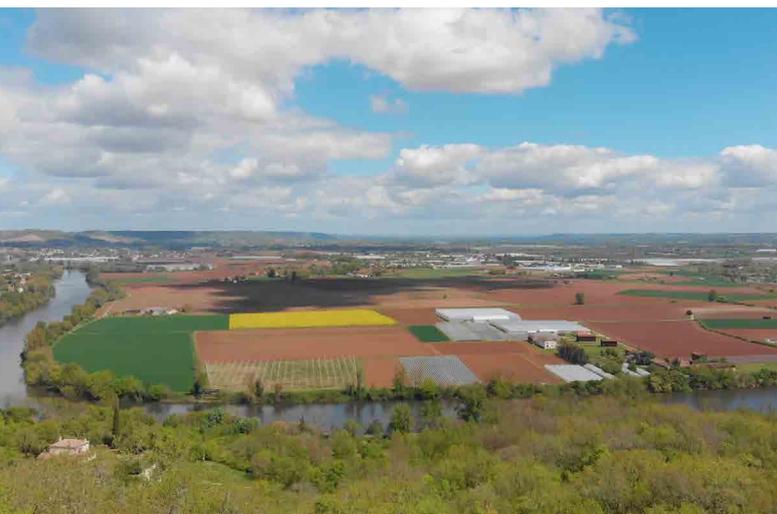
Il est donc nécessaire, pour la MSA et ses partenaires (OPA) de faire évoluer la communication sur les métiers agricoles au regard des attentes des jeunes générations et des adultes en reconversion. **La MSA propose ainsi de :**

- Promouvoir les stages de classe de troisième dans les exploitations pour découvrir le métier.
- S'associer aux forums existants à destination des jeunes : job dating des employeurs de main-d'oeuvre et saisonniers.
- Créer un partenariat avec les OPA / Pôle emploi.
- Faciliter la montée en compétence des employeurs sur les pratiques managériales (à inclure dans le parcours de nouvel installé).
- Développer l'emploi en insertion (Chemins Verts de l'Emploi et structures d'insertion – Association intermédiaire).

*La MSA DLG organise des campagnes de sensibilisation sur la prévention des accidents qui s'adressent aux enfants des classes primaires, à travers différents ateliers (les dangers de la maison, les accidents sur une exploitation,...). Ces actions sont organisées en partenariat avec les municipalités, les enseignants, les associations locales, les pompiers et les élus MSA.

Crédit photos : MSA Dordogne, Lot et Garonne, CCMSA, Bundle communication

Conception : Service communication externe MSA DLG - **Septembre 2021**



MSA Dordogne, Lot et Garonne

Adresse Postale

CS 30003

24012 Périgueux cedex

Tél. : 05 53 67 77 77

dlg.msa.fr

[@msa_dlg](https://twitter.com/msa_dlg)



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore